



## COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE Séance du Mercredi 23 Mars 2016

Le Conseil communautaire s'est réuni à la Salle Roger Loury - Place Montluçon à Anould, le **Mercredi 23 Mars 2016 à 20 heures**, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur David VALENCE, Président de la Communauté de Communes.

**Présents** : *Anould* : Alain DEMANGE, Michèle PERRIN, Virginie THOMAS. *Fraize* : Jean-Marie BARADEL, Marie-Christine BOURGARD, Jean-François LESNE, Jean-Pierre QUINANZONI. *Mandray* : Emmanuel LAURENT. *Plainfaing* : Anne-Marie JACQUES, Patrick LALEVEE. *Saint-Dié-des-Vosges* : David VALENCE, Vincent BENOIT, Jean-Paul BESOMBES, Gina FILOGONIO, Marc FRISON-ROCHE, Mustafa GUGLU, Claude KIENER, Françoise LEGRAND, Caroline PRIVAT-MATTIONI, Jacqueline THIRION, Bruno TOUSSAINT, Christine URBES, Serge VINCENT, Patrick ZANCHETTA. *Saint-Léonard* : Marc MADEDDU. *Saulcy-sur-Meurthe* : Jacques JALLAIS, Pascal THOMAS. *Taintrux* : Jean-Luc DIEUDONNE, Annabelle SAYER.

### Excusés ayant donné procuration :

Jacques HESTIN (Anould) à Alain DEMANGE, Sylvia DIDIERDEFRESSE (Ban-sur-Meurthe-Clefcy) à Yves VOLPINI, Jean-Louis BOURDON (Saint-Dié-des-Vosges) à Christine URBES, Dominique CHOBOUT (Saint-Dié-des-Vosges) à David VALENCE, Fanny WAGNER (Saulcy-sur-Meurthe) à Jacques JALLAIS.

**Excusée** : Nathalie TOMASI.

**A été nommée secrétaire** : Mme Gina FILOGONIO.

Nombre de membres : ♦ Afférents au Conseil communautaire : 35 ♦ Présents : 29 ♦ Votants : 34

Date de la convocation : Jeudi 17 Mars 2016.

### **2016/03/01 : Mise en place d'un Contrat Territoire Lecture.**

Le Conseil communautaire prend acte de l'intérêt du dispositif Contrat Territoire Lecture et approuve l'émargement de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges au dispositif du Contrat Territoire Lecture.

**Vote à l'unanimité.**

### **2016/03/02 : Convention avec le PETR du Pays de la Déodatie pour la mise à disposition d'un chargé de mission pour « Rénover mieux en Déodatie ».**

Le Conseil communautaire approuve les termes de la convention pour la mise à disposition d'un chargé de mission du Pays de la Déodatie au profit de la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges pour une durée hebdomadaire de 14 heures qui prendra effet au 1<sup>er</sup> avril 2016 .

**Vote à l'unanimité.**

**2016/03/03 : Acceptation des tickets « Chèques Emploi Service Universels » (CESU) pour la micro-crèche de Saint-Léonard.**

Le Conseil communautaire décide d'affilier la Communauté de Communes de Saint-Dié-des-Vosges au Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universels (CRCESU) structure chargée du remboursement des tickets CESU préfinancés en règlement des prestations rendues par la micro-crèche « Les Renardeaux ».

*Vote à l'unanimité.*

**2016/03/04 : Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).**

Le Conseil communautaire prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2016.

**2016/03/05 : Aires de Camping-cars : Fixation des tarifs pour les usagers.**

Le Conseil communautaire décide que le tarif de stationnement pour vingt-quatre heures sur un des emplacements situé sur les deux aires de camping-cars du territoire de la CCSDDV est fixé à 6 € TTC (taxe de séjour de 0.20 € TTC comprise) et que le stationnement de jour pour deux heures maximum est fixé à 2.50 € TTC.

Le Conseil communautaire précise que toute personne s'étant acquittée de l'un ou de l'autre forfait de stationnement des aires de camping-cars pourra bénéficier des services proposés sur les bornes de distribution eau et électricité ainsi que du Wifi.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/03/06 : Ajustement du montant provisoire de l'attribution de compensation.**

Le Conseil communautaire décide de modifier les montants prévisionnels des attributions de compensation qui seront versées aux communes membres à compter du mois d'avril 2016 comme suit :

Commune	Attribution de compensation 2016	
	Montant annuel provisoire mars 2016	Montant mensuel provisoire à compter du 01/04/2016
Anould	371 236 €	30 936 €
Ban-sur-Meurthe-	21 385 €	1 782 €
Fraize	242 915 €	20 243 €
Mandray	7 230 €	603 €
Plainfaing	149 053 €	12 421 €
Saint-Dié-des-Vosges	7 352 970 €	604 179 €
Saint-Léonard	101 164 €	8 430 €
Saulcy-sur-Meurthe	230 252 €	19 188 €
Taintrux	132 901 €	11 075 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 609 106 €</b>	<b>708 857 €</b>

*Vote à l'unanimité.*

**2016/03/07 : Modification de la composition du comité de direction de l'EPIC - Office de tourisme intercommunal : collège de professionnels.**

Le Conseil communautaire décide de modifier la composition du comité de direction en désignant comme membre titulaire du comité de direction « collège socio- professionnel » représentant la catégorie hébergeurs : - LE CLOS DU PRE VERT situé sur la commune de Taintrux.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/03/08 : Contractualisation avec le Département des Vosges dans le cadre de l'Appui aux territoires.**

Le Conseil communautaire approuve le « Contrat de Territoire 2016-2017, Vosges Ambition 2021 » et son contenu, proposé par le Département des Vosges en vue de son appui au développement du territoire.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/03/09 : Acquisition d'une parcelle destinée à accueillir la 3ème déchetterie.**

Le Conseil communautaire approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée section AO N°74 – Lieudit « La Poule qui boit », d'une surface de 03ha70a83ca au prix de 190 000 € TTC - hors frais d'acte.

*Vote à la majorité. (1 abstention : Mme Fanny WAGNER).*

**2016/03/10 : Création d'une 3ème déchetterie - Demande de subvention auprès de l'ADEME pour la réalisation de l'ensemble de l'opération.**

Le Conseil communautaire sollicite toutes les autorisations administratives et réglementaires d'urbanisme concernant la création d'une 3<sup>ème</sup> déchetterie et sollicite une aide financière de l'ADEME au taux le plus élevé pour la réalisation de l'ensemble de l'opération.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/03/11 : Acquisition d'actions au sein de la SEV.**

Le Conseil communautaire décide d'acquérir auprès de la Société d'Équipement Vosgienne (SEV), 18 300 actions d'une valeur nominale de 32 € soit un total de 585 600 € portant sa participation au capital de 68.56 %.

*Vote à la majorité. (2 abstentions : M. David VALENCE et M. Vincent BENOIT).*

**2016/03/12 : Demande de subvention au titre du Conseil Départemental des Vosges pour l'acquisition d'un camion de collecte intégrant une pesée embarquée.**

Le Conseil communautaire sollicite la subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Départemental pour l'acquisition d'un camion de collecte intégrant une pesée embarquée.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/03/13 : Convention avec la Communauté de Communes Fave, Meurthe et Galilée pour la collecte des déchets d'un foyer à Saint-Dié-des-Vosges.**

Le Conseil communautaire approuve le projet de convention avec la Communauté de Communes Fave Meurthe et Galilée relatif à la collecte des déchets d'un habitant de la ville de Saint-Dié-des-Vosges.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/03/14 : Acquisition d'instruments de musique pour le Conservatoire Olivier Douchain – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Vosges.**

Dans l'optique de renouveler et d'accroître le parc instrumental du Conservatoire Olivier-Douchain, la Communauté de Communes sollicite le Conseil Départemental pour bénéficier d'une aide financière pour l'acquisition d'instruments pour un montant global de 12 300,84 € HT.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/03/15 : Dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Télévision de la Région de Saint-Dié.**

Le Conseil communautaire valide la dissolution du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) de Télévision de la Région de Saint-Dié à compter du 30 juin 2016.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/03/16 : Remboursement exceptionnel de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à une entreprise pour l'année 2015.**

Le Conseil communautaire décide d'exonérer exceptionnellement a posteriori une société de Plainfaing de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour l'année 2015, de façon à ce qu'elle ne soit pas pénalisée par le changement de dispositif d'exonération.

*Vote à l'unanimité.*

**2016/03/17 : Modification du tableau des effectifs.**

Le Conseil communautaire décide de créer un poste d'auxiliaire de puériculture à temps non complet soit 25 heures par semaine pour la micro crèche « Les Renardeaux ».

*Vote à l'unanimité.*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

A Saint-Dié-des-Vosges, le 30 mars 2016,

Le Président,

David VALENCE